



Infolettre Programme Projets urbains

Juin 2011

Sommaire

L'actualité du Programme Projets urbains	page 1
L'actualité des projets	page 3
Informations complémentaires sur le développement de quartiers	page 8

Le **Programme Projets urbains - Intégration sociale dans des zones d'habitation** est une des mesures préconisées dans le Rapport sur les mesures d'intégration approuvé en 2007 par le Conseil fédéral. Le Programme soutient des projets de développement de quartier dans les zones d'habitat existantes des villes de petite et de moyenne dimension et des communes d'agglomération. Ces projets impliquent une approche intégrale et interdisciplinaire ainsi que la collaboration entre les acteurs représentatifs de divers intérêts, en vue d'améliorer la qualité de vie et de promouvoir l'intégration sociale.

Le Programme Projets urbains est interdépartemental. En font partie les offices fédéraux du développement territorial (ARE), des migrations (ODM), du logement (OFL) et du sport (OFSPO), le Service de lutte contre le racisme (SLR) et la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM). Durant sa première phase pilote (2008-2011), le Programme offre un soutien financier et technique à onze communes : Baden, Berthoud, Montreux, Olten, Pratteln, Renens, Rorschach, Schaffhouse, Spreitenbach, Vevey et Yverdon-les-Bains. Le Programme se poursuivra par une deuxième phase pilote, de 2012 à 2015.

Vous trouverez dans cette Infolettre les actualités relatives au Programme Projets urbains et aux projets eux-mêmes.

L'actualité du Programme Projets urbains

Appel à projets pour la seconde phase pilote (2012-2015)

Les directions des services fédéraux impliqués dans le Programme Projets urbains ont décidé de prolonger le Programme par une deuxième phase pilote (2012-2015). La Confédération lance donc un appel à projets. Ce nouvel appel à projets s'adresse, comme il y a quatre ans, aussi bien à des villes de petite et moyenne taille qu'à des communes d'agglomération qui comptent sur leur territoire une zone d'habitation confrontée à des défis sur le plan social et urbanistique.

Financièrement, la Confédération participe à hauteur maximale de 50 pour cent des coûts de chaque projet, avec un plafond compris entre 150 000 et 200 000 francs pour quatre ans. En outre, elle pro-

pose un soutien technique, avant tout pour les questions méthodologiques ayant trait au développement des stratégies et des outils. Une plate-forme d'échange réunit deux fois par année les communes et cantons concernés et la Confédération.

Les propositions de projets doivent être soumises d'ici au 31 août 2011. Les cinq services fédéraux choisiront d'ici fin novembre les dix à douze projets qui seront soutenus. Ces derniers devront être lancés au plus tard début 2012.

L'appel à projets ainsi que de plus amples informations se trouvent sur www.projetsurbains.ch.

Implication des cantons: précisions pour la deuxième phase pilote

La Confédération a l'intention de renforcer l'engagement des cantons au sein des Projets urbains qui seront retenus pour la deuxième phase pilote (2012-2015). En particulier, le soutien cantonal aux projets urbains dans les communes devrait prendre la forme suivante :

- participation à l'organisation du projet : il s'agit de siéger au comité décisionnel du projet et, selon les projets, d'être actif au sein de la direction du projet ;
- implication au niveau financier : l'engagement financier peut venir d'un seul département ou de plusieurs, conjointement.

Par ailleurs, comme indiqué dans l'appel à projets, un projet candidat doit présenter une confirmation écrite du soutien financier cantonal. Les précisions suivantes ont été apportées par lettre aux délégués cantonaux à l'intégration et les aménagistes cantonaux :

- Le soutien financier ne doit pas provenir obligatoirement des domaines de l'intégration ou de l'aménagement du territoire. Il peut aussi être pris en charge par d'autres services cantonaux intéressés.
- L'engagement cantonal doit uniquement indiquer quel soutien financier minimal sera accordé au projet pour l'ensemble de sa durée (2012-2015). La contribution cantonale peut être répartie indifféremment sur les quatre ans du projet. Il est ainsi possible que le canton ne paye sa première contribution qu'en 2013.
- Dans tous les cas, il est attendu du canton qu'il participe au comité de pilotage du projet dès 2012. Le service cantonal qui suit le projet ne doit pas nécessairement être le même que le service qui prend en charge la participation financière.

Echange d'expériences du 31 mars 2011 : « Evaluation des activités 2010 : enseignements pour la phase finale et la poursuite des projets »

Une plate-forme d'échange réunit tous les participants au Programme deux fois par année. Ces rencontres, qui sont basées sur des thématiques prégnantes pour les projets, allient exposés et travail en ateliers pour favoriser la réflexion autour des actions mises en place, la discussion des méthodes utilisées ainsi que la capitalisation des savoir-faire.

Le dernier échange d'expériences, qui a eu lieu le 31 mars 2011 à Baden, a servi à questionner les résultats de l'évaluation intermédiaire 2010. La rencontre visait à donner aux participants une vue d'ensemble des principaux constats faits par les évaluateurs et de leurs recommandations, puis d'ouvrir le débat sur les conclusions issues de l'évaluation, afin d'arriver à des mesures devant améliorer la mise en œuvre des projets et d'amorcer une réflexion sur leur avenir. La rencontre a permis de tirer les conclusions suivantes :

- L'ancrage politique des Projets urbains est un facteur important pour que la continuité des processus de quartier amorcés puisse être assurée au sein des villes et des communes.
- Les Projets urbains dont la thématique et l'approche sont bien ancrées, par exemple dans le programme de législature de la commune, ont de grandes chances d'avoir un effet à long terme et conforme au développement durable.
- La consolidation (ou normalisation), soit le transfert durable de connaissances au sein de la commune et de l'auto-organisation dans le quartier, nécessite du temps et des ressources. En règle générale, 3 ou 4 ans ne suffisent pas.

- Pour la mise en œuvre des projets urbains et la communication qui va de pair, il faut une personne familière du quartier et de l'administration, qui incarne le processus de développement du quartier, et que les habitants et habitantes peuvent aborder facilement.
- Outre la visibilité de mesures concrètes (mesures phares), une communication transparente, prévue dès le début du projet, augmente le degré d'acceptation dans le quartier et valorise l'image du quartier à l'intérieur comme à l'extérieur.

Mixité sociale et développement de quartier: entre désir et réalité



Une étude sur la mixité sociale a été publiée en avril 2011. Cette étude propose une analyse critique de la notion de mixité sociale comme objectif du développement de quartier. Elle sert de base de réflexion pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche globale pour la valorisation de zones d'habitation existantes.

Pour les lecteurs pressés, le document « mixité sociale et développement de quartier : cinq questions, cinq réponses » présente les éléments essentiels de l'étude.

L'[étude](#) et le [résumé](#) sont disponibles en format électronique sur www.projetsurbains.ch ou sous forme papier auprès de la direction du Programme (projetsurbains@are.admin.ch).

L'actualité des projets

Le Programme Projets urbains soutient la mise en place d'une approche globale de développement de quartier qui permet de coordonner les différentes actions et d'en améliorer ainsi l'efficacité. Dans cette rubrique, les porteurs de projet présentent les moments saillants qui ont marqué la mise en œuvre de leurs projets au cours du dernier semestre. L'accent est généralement mis sur quelques points forts, comme une méthode participative particulièrement originale ou la mise en œuvre d'une mesure spécifique. Une description plus générale des projets se trouve dans le document « [Présentation des projets](#) ».

Baden: Quartierentwicklung im Prozess



Dès l'automne 2011, une étude-test sera effectuée pour mettre en lumière les développements souhaités du tissu bâti dans la zone de Brisgi. Les travaux préparatoires sont actuellement bien avancés : le programme a été adopté et l'appel d'offres pour les équipes de planification est préparé. Le souverain a par ailleurs adopté à une large majorité la création d'une fondation de droit public en vue de la construction de logements dans la zone de Brisgi.

Dans le quartier de Meierhof, le service d'intégration a lancé, en automne 2010, un projet d'intégration à bas seuil sous le nom de « WeltMeier ». « WeltMeier » est un point de contact ancré dans le quartier et destiné à répondre à des questions concernant l'intégration, la formation, le travail, etc. « WeltMeier » est aussi la plate-forme qui a vu émerger le groupe de projet « Meierhof bewegt ». Il s'agit d'un groupe essentiellement constitué de migrantes et de migrants domiciliés dans ce quartier et qui organise régulièrement des manifestations culturelles de tous genres. La photo ci-contre illustre une manifestation du groupe « Meierhof bewegt » destinée à peindre des t-shirts.

Il faut en outre signaler la création d'une place de grill à proximité de Brisgi, au bord de la Limmat ainsi que la poursuite du projet pilote « Intégration sociale par les associations et les manifestations sportives », en coopération avec l'Office fédéral du sport.

En juillet de cette année, le poste de responsable de projet pour le développement des quartiers sera repourvu ; M. Michael Heiserholt, collaborateur du service du développement de la planification, dirigera désormais le projet.

Pour de plus amples informations: www.baden.ch/quartierentwicklung

Berthoud: Projet urbain «Bunterleben»



le samedi 20 août 2011.

Les travaux de transformation en vue de l'établissement du nouveau centre de quartier sont en cours. Ce centre servira de lieu de réunion pour les habitant-e-s du quartier ; il pourra être utilisé pour divers types d'activités et de manifestations, y compris privées et sera ouvert à la population de toute la ville. Le bureau de quartier emménagera lui aussi dans ces nouveaux locaux centraux durant les vacances d'été. La fête d'inauguration aura lieu



Le poste pour le travail social dans le quartier, financé par la paroisse réformée évangélique, a été repourvu. La nouvelle titulaire du poste travaillera dès début août dans le nouveau centre de quartier. Parallèlement, la Ville, la paroisse réformée évangélique et l'association de quartier ont engagé une révision en profondeur de leurs modalités de coopération. Le mandat qui consiste à redéfinir cette coopération été confié à la Haute école bernoise de travail social. Il s'agit notamment d'évaluer l'opportunité de créer une association faitière chargée de promouvoir le développement

du quartier ainsi que celle d'instaurer un poste d'administrateur ou de gestionnaire du quartier. Dès 2012, un niveau intermédiaire sera introduit dans la hiérarchie de la gestion du quartier, au sens d'un travail communautaire effectué sur place.

Pour de plus amples informations : www.burgdorf.ch/2503.html

Montreux: Projet urbain Clarensemble



Entrant dans sa troisième année d'exercice, CLARENSsemble a permis de réaliser un des quatre projets phares programmés, à savoir l'aménagement de zones 30km/h au centre de Clarens. Les trois autres projets phares sont en bonne voie. Ainsi :

- l'aménagement de la Grand'Place fait actuellement l'objet de négociations foncières avec le propriétaire du bien fonds. Les principes d'implantation de la Grand'Place feront l'objet d'une demande préalable d'implantation qui sera mise à l'enquête publique avant l'été si possible, ou dès la rentrée d'août 2011. Le crédit de réalisation pourra ensuite être demandé auprès du Conseil communal en vue de l'aménagement de la Grand'Place ;
- le financement de l'étude de projet de la maison de quartier sera soumis au vote du Conseil communal le 15 juin prochain. La suite de la procédure permettrait de débuter les travaux au printemps 2012, dans le but de mettre à disposition la maison de quartier à la rentrée scolaire d'août 2013;
- le réaménagement de la Place Gambetta a fait l'objet d'un atelier participatif le 24 mai 2011. La synthèse de cet atelier est attendue pour la fin juin, à la suite de quoi la Municipalité prendra position sur les démarches à entreprendre.



Le diagnostic communautaire réalisé par Pro Senectute auprès des aînés de Clarens s'est terminé en avril 2011 par un forum présentant les résultats du diagnostic. Le rapport-diagnostic sera soumis au groupe habitants à la mi-juin 2011. La Municipalité prendra position sur la suite à donner à cette démarche.

La fête des voisins a eu lieu le 31 mai 2011.

Pour de plus amples informations: www.clarensemble.ch

Olten: «Chance Olten-Ost»



L'implication des habitant-e-s se poursuit au-delà du processus participatif formel qui a eu lieu durant le premier semestre de 2010. Ainsi, le groupe de travail qui s'était consacré à la thématique de l'intégration a décidé de poursuivre son activité au titre de groupe d'accompagnement du projet et de participer activement au développement de mesures concrètes. Un groupe de répondants d'une vingtaine de personnes s'est en outre constitué pour étudier les questions de planification et de transports ; il a été régulièrement informé de l'avancement du projet par la direction du projet. Le groupe de travail qui avait conçu le centre de rencontres s'est constitué en association chargée de sa gestion. La commune, de son côté, a acquis un immeuble, situé Aargauerstrasse 72, pour accueillir toutes ces activités, y compris une bibliothèque interculturelle ; ce centre a ouvert ses portes le 30 avril 2011.

En janvier 2011, le parlement approuvait le projet de transformation du secteur situé à l'est de la gare d'Olten (« Umgestaltung Bahnhof Ost »). La réalisation doit se faire en vue de l'ouverture de la nouvelle haute école spécialisée en 2013 et comprend les démarches suivantes: modification du régime du trafic, création d'une zone de rencontres, création d'un nouvel escalier en direction du passage sous-voie pour piétons, création d'un parking à vélos souterrain. Des améliorations sont également prévues au niveau de l'éclairage du passage sous-voie sur le tronçon situé sur la Unterführungsstrasse.



Cours de langue et formation, mesures d'appui pour les enfants et pour les jeunes, séances d'information pour les actrices et acteurs clés des communautés étrangères et les nouveaux arrivants : telles sont les mesures prises en faveur de l'intégration. Concrètement, elles prennent la forme de cours d'allemand à bas seuil proposés dans les zones clés (p. ex. « Deutsch im Park » (l'allemand dans le parc) ou séances d'accueil des parents étrangers dans les écoles. A moyen terme, la région espère également tirer profit du projet « plug&start », où les instances de promotion économique de la région d'Olten et la haute école spécialisée encouragent ensemble les jeunes entreprises en accordant des conditions de démarrage intéressantes tout en les ancrant géographiquement dans le quartier.

De plus amples informations concernant les mesures sont disponibles sur www.chanceoltenost.ch.

Pratteln: «Quartierentwicklung Pratteln Längi»



L'objectif 2011, en termes de développement de quartier, consiste à ancrer la démarche à la fois dans l'administration et dans le quartier lui-même. Au niveau de l'administration, les structures de coordination et de mise en réseau nécessaires à une approche intégrée sont actuellement mises en place ; il s'agit notamment d'instaurer les principes de coopération et de participation non seulement au plan formel, mais aussi dans la culture d'entreprise. Parmi les démarches concrètes envisagées, citons la mise en place d'un bureau de quartier dévolu au travail communautaire ; il s'agit d'un niveau intermédiaire qui fait le lien entre la population, la vie quotidienne dans le quartier et l'administration. Le bureau de quartier a commencé son travail en mars 2011. Il soutient la poursuite des projets apparus en rapport avec le Projet urbain et coordonne les démarches de développement de quartier sur place.



Au niveau du quartier, il s'agira, en 2011, de consolider les structures auto-gérées de la population. Car dans le quartier de Längi comme ailleurs, on s'aperçoit que l'auto-organisation n'est en général pas automatique. Pour être viables à long terme, et surtout si elles agissent dans le contexte interculturel, les structures nécessitent une phase de mise en place et de constitution préparée avec soin. Le Forum Längi fait office de plaque tournante dans la vie de quartier ; en proposant de reprendre à son compte les activités de l'association de quartier de Längi, il démontre que ses projections dépassent largement l'horizon 2011. Le passeport vacances est une autre

manifestation du degré d'auto-organisation élevé présent dans le quartier. Il est destiné à offrir des activités aux enfants et aux adolescent-e-s pendant les vacances scolaires. La photo en page 5 montre le spectacle de Street Dance organisé dans ce cadre en avril 2011.

Pour de plus amples informations: www.pratteln.ch > aktuelle Meldungen > [Quartierentwicklung Pratteln Längi](#)

Rorschach: Projet urbain Stadt Rorschach



Le bureau de quartier qui a ouvert ses portes en août 2010 a fait ses preuves. Il joue un rôle central dans le contexte du Projet urbain et assure le lien entre la population du quartier et l'administration communale. Le contact permanent entre les habitant-e-s du quartier ainsi que le lancement et l'accompagnement de nombreux projets ont permis d'aborder activement les demandes et les idées concernant la vie en commun.

Les personnalités du quartier qui se distinguent par leur sens de l'initiative et qui avaient déjà œuvré dans le comité d'organisation de la fête de quartier de l'automne 2010 se sont entre-temps constituées en groupe de quartier qui se réunit à un rythme mensuel. Ce nouveau groupe s'engage en faveur de l'animation dans le quartier et tient à mettre en place des « îlots de contact » indépendants dans ce périmètre. Le 17 mai 2011, le groupe organisait une assemblée de quartier afin de recruter de nouveaux membres. La responsable du bureau de quartier accompagne les travaux du groupe. De manière générale, il s'agit de soutenir la mise en place de nouvelles structures dans le quartier lancées par la population et d'ouvrir ces structures pour favoriser la collaboration au sein de l'organisation de projets.

De nombreuses activités et projets à petite échelle sont prévus dans le quartier, ainsi que deux grandes manifestations :

- le 18 juin 2011 aura lieu le premier tournoi de Streetsoccer dans le quartier. Le public cible visé pour former des équipes sont les enfants de 6 à 16 ans. Ce tournoi est organisé par les habitant-e-s du quartier, en collaboration avec le club de football et les commerces locaux.
- La fête de quartier de l'automne 2010 connaîtra une nouvelle édition cette année, en septembre. La conception et l'organisation seront à nouveau prises en charge essentiellement par les habitant-e-s du quartier.



On trouve aussi dans le quartier un « café linguistique », qui fait actuellement l'objet d'une phase pilote. Ce projet est destiné à favoriser les échanges entre les femmes dans le quartier tout en favorisant ainsi les possibilités de pratiquer la langue allemande et d'améliorer les connaissances linguistiques. Chaque « café » est organisé à tour de rôle par un mini-comité d'organisation formé par deux habitantes du quartier qui font partie de l'équipe de projet. Les premières expériences sont très positives et montrent que le café est un succès.

Les travaux de planification dans l'espace public, dont la durée a paru longue aux habitant-e-s du quartier, atteignent à présent la phase de mise en œuvre. Ainsi, le réaménagement d'une rue de quartier où la concentration d'enfants est particulièrement élevée (Gerenstrasse) va commencer en août 2011. Fin mars 2011, l'assemblée communale a adopté un crédit d'investissement de 500'000 fr. Les travaux d'aménagement se fondent sur la nouvelle conception en matière de mobilité élaborée en collaboration avec les habitant-e-s du quartier, qui prévoit une réduction du trafic et qui s'inscrit dans les démarches du Projet urbain.

Pour de plus amples informations: www.rorschach.ch > Direkt > [Projet urbain Rorschach](#)

Spreitenbach: «Langäcker bewegt!»



Les résultats de la procédure de consultation sont connus depuis fin 2010 ; ils sont consignés dans un document intitulé « Bericht, Längacker bewegt ! Partizipation 2010 ».

Habitat

Les résultats des études préparatoires d'urbanisme sont acceptés dans leur grande majorité. Il subsiste cependant quelques différences de point de vue. L'évolution future devra être illustrée par un Masterplan. Par ailleurs, il est indispensable de poursuivre le dialogue avec les propriétaires immobiliers et les gérances. Enfin, la participation de la population demeure un élément constitutif du processus.



Intégration sociale

Les préoccupations des uns et des autres ne convergent pas toujours : alors que les propriétaires par étage souhaitent habiter dans le quartier concerné parce qu'ils apprécient l'environnement résidentiel favorable, les familles migrantes y vivent par nécessité (loyer abordable). Par ailleurs, les besoins des enfants et des adolescent-e-s ne sont pas les mêmes que ceux des aîné-e-s. La question de la pérennisation des mesures demandent est encore ouverte.



Transports/Limmattalbahn

Les exigences portent sur une réduction du trafic avec instauration de zones à 30 km/h. Par ailleurs, il s'agit de résoudre le problème du stationnement sur une base qui relève du droit privé. L'arrivée du nouveau tram de la vallée de la Limmat soulève des inquiétudes auprès de la population concernant la desserte de proximité dans la commune.

Quatre ensembles de mesures avaient été adoptés par le conseil communal ; elles sont toutes mises en œuvre en 2011 avec la participation de la population :

- Evaluation de zones de rencontres dans les immeubles
- Création de zones de rencontres dans l'environnement résidentiel
- Constitution du Forum Längacker (association de quartier et centre de quartier)
- Implication des propriétaires immobiliers et des gérances

Pour de plus amples informations : www.spreitenbach.ch/Gemeindeverwaltung/bv.cfm

Vevey: Projet urbain « Quartier Général Guisan »



Depuis l'ouverture de la maison de quartier, les premières activités se sont mises en place :

- Accueil des aînés pour des après-midis d'échange autour d'une boisson ou des jeux divers
- Activités créatrices pour enfants
- Café internet et ateliers d'initiation à l'informatique
- Ou « simple » permanence offerte par le responsable, un moment d'écoute apprécié par les usagers, lors duquel les propositions ou préoccupations émergent.

La signature d'une convention avec l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) permet de bénéficier de la présence et des compétences d'une personne en programme de travaux d'utilité publique pour les accueils informatiques.

Les locaux de la maison de quartier permettent également à l'AVO (association de quartier) de proposer diverses activités comme un thé dansant, des permanences, ou des « Pasta-Partys », qui sont appelées à évoluer vers un concept de « repas du monde ».



Début mai, un « Atelier de quartier » a réuni près de 40 personnes pour un échange autour du projet urbain (activités de la maison de quartier ou de l'AVO, suivi du projet urbain, la communication à l'attention des habitants du quartier).

Un groupe d'habitants a participé début mai à l'action « Ma ville, côté nature » et embelli le quartier par la plantation de fleurs autour des arbres. Une autre façon encore d'améliorer la qualité de vie dans le quartier.

Pour de plus amples informations : www.vevey.ch/integration

Informations complémentaires sur le développement de quartiers

Programme « Quartiers durables »: brochure et appel à candidatures



Les Offices fédéraux de l'énergie (OFEN) et du développement territorial (ARE) ont développé en partenariat avec le canton de Vaud, la ville de Lausanne et le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) l'outil «Quartiers durables by Sméo». Accessible gratuitement sur Internet, cet outil se veut une aide à la décision et à la création de quartiers durables et s'adresse aux communes et à d'autres acteurs intéressés. L'ARE et l'OFEN lancent un appel à candidature pour les communes et villes souhaitant bénéficier du programme de soutien pour l'utilisation de l'outil et ils publient une brochure sur le sujet.

Pour plus d'informations : www.quartiers-durables.ch

Contact

Programme Projets urbains

Adresse postale :

Office fédéral du développement territorial

CH – 3003 Berne

Tél. +41 (0)31 322 40 60

Fax +41 (0)31 322 78 69

www.projetsurbains.ch

projetsurbains@are.admin.ch